

ACCORD ENTRE LA VSI.ASAI. et LE MEMBRE PROMOTEUR

Firme:

Complément:

Adresse:

NP/lieu:

Tél./fax:/.....

E-mail/Site Web:/.....

Branche:

Interlocuteur:

L'entreprise ci-dessus souhaite devenir membre promoteur selon le modèle suivant (état 2010):

Modèle A; cotisations annuelles CHF 2'750.00

Modèle B; cotisations annuelles CHF 1'250.00

Les prestations offertes dans le cadre de ces deux modèles sont énumérées dans le document « VSI.ASAI. / Modèle membre promoteur » et sont part intégrales du présent accord.

Cet accord est conclu pour une durée illimitée mais peut être résilié pour la fin de chaque année civile, le délai de résiliation étant de 6 mois.

Lieu/date:

Le membre promoteur

Pour la VSI.ASAI.

Claudia Boehm, support